

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de Comté de Bécancour**

Procès-verbal de la **séance extraordinaire** du Conseil de la Municipalité régionale de Comté de Bécancour, **séance du 29 avril 2026**, tenue en visioconférence à 19 h 30 sous la présidence de M. Mario Lyonnais, préfet de la MRC de Bécancour et maire de Sainte-Françoise, à laquelle sont représentées les municipalités suivantes :

Bécancour	M. Pascal Blondin, maire et préfet suppléant Mme Annie Gauthier, représentante M. Marion Lamothe, représentant
Deschailions-sur-Saint-Laurent	M. Christian Baril, maire
Fortierville	Mme Julie Pressé, mairesse
Lemieux	Mme Émilie Garneau, mairesse
Manseau	M. Guy St-Pierre, maire
Sainte-Cécile-de-Lévrard	M. Simon Brunelle, maire
Sainte-Marie-de-Blandford	Mme Ginette Deshaies, mairesse
Saint-Pierre-les-Becquets	M. François Pépin, maire
Sainte-Sophie-de-Lévrard	M. Sébastien Demers, maire
Saint-Sylvère	Mme Fannie Boisvert, mairesse

Formant quorum

Absents : M. René Guimond, maire de Parisville
M. Sébastien Paré, représentant de Sainte-Françoise

Assistent également à cette séance :

M. Vincent Marcoux, directeur général et greffier-trésorier
Mme Valérie Le Jeune, directrice du greffe et des finances

1. AVIS DE CONVOCATION, PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Conformément à l'avis de renonciation au mode de signification prévu par le *Code municipal*, signé par les membres du conseil, l'avis spécial de convocation a été transmis par courrier électronique, incluant l'ordre du jour, à chacun des membres du conseil le 24 avril 2026.

2. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

On procède à la vérification du quorum.

3. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Mario Lyonnais procède à l'ouverture de la séance.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après l'ouverture de la séance, on procède à la lecture du projet d'ordre du jour. Aucun point n'est ajouté.

RÉSOLUTION #2026-04-127

SUR PROPOSITION DE Mme Fannie Boisvert;

IL EST APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. AVIS DE CONVOCATION, PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM
2. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM
3. OUVERTURE DE LA SÉANCE
4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
5. FINANCE
 - 5.1 Fonds régions et ruralité (FRR) - volet 3 – Vitalisation – projet coopératif
6. PÉRIODE DE QUESTIONS
7. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

5. FINANCE

5.1 Fonds régions et ruralité (FRR) - volet 3 – Vitalisation – projet coopératif

RÉSOLUTION #2026-04-128

CONSIDÉRANT QU'un projet a été présenté au comité de vitalisation;

CONSIDÉRANT QUE ce projet a été approuvé par ledit comité de vitalisation;

CONSIDÉRANT la recommandation de ce dernier;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de Comté de Bécancour**

SUR PROPOSITION DE Mme Julie Pressé;

IL EST APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

- d'accepter le projet suivant dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) – volet 3 :

Projet	Promoteur	Montant recommandé	Coût total
Réalisation d'un diagnostic pour la réfection et la mise aux normes de l'aréna régional localisé à Saint-Pierre-les-Becquets	MRC de Bécancour	41 945.00 \$	41 945.00 \$
Date de début de projet : 30 avril 2026		Date de fin du projet : 11 juin 2026	

- d'autoriser le directeur général, monsieur Vincent Marcoux, à signer l'entente relative à ce projet ainsi que tout document afférent.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

7. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION #2026-04-129

SUR PROPOSITION DE M. Sébastien Demers;

IL EST APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que la présente séance soit levée à 19 h 56.

Mario Lyonnais
Préfet

Vincent Marcoux
Directeur général et greffier-trésorier